



Procès-verbal de l'Assemblée Générale
18 Juin 2022 – Eole Club de Berck sur Mer

18 Présents: Hervé PERROT, Bernard DUVAL, Bruno BERRY, Gregory LOTTIN, Alain LECOINTE, Eric CHARPENTIER, Jean-Pierre FORT, Jean marc CHERRIAUX, Jean François FAISANT, Philippe BOURRY, Damien DELENCLOS, Marilou THOMAS, Jean-Claude ROUVES, Geoffroy HENRI, Christel MARTINEAU, Philippe LAMIAUX, Yves marie SATTler, Remi VANDEBROECK ;

+ 2 Pouvoirs : Pascal LEOTY , Régis THOUEMENT

A la date du 18 Juin 2022, 25 pilotes étaient réputés à jour de leur cotisation.

Le Président remercie les adhérents présents et déclare l'assemblée générale de l'association Blokart-Team France ouverte .

1 / Rapport moral et sportif du président : (Hervé PERROT) :

Le président manifeste tout d'abord la joie d'avoir vu se dérouler dans des conditions quasi normale la saison 2021-2022 , malgré le contexte de l'épidémie de COVID toujours plus ou moins présente .Il regrette cependant que les saisons précédentes perturbées ou annulées par la pandémie ait vu s'éloigner certains adhérents de nos rencontres . Il est vital de préserver , voir d'améliorer l'attractivité de nos Grands Prix et évènements sportifs ou de découverte , en élargissant tant que faire se peut le cercle des participants ;

Il rappelle ici, le choix construit d'une convention établie entre le BTF et FFCV depuis 2014, principalement dû aux très grandes difficultés à obtenir les autorisations de roulages sur le littoral français pour l'organisation des divers évènements. L'appuis des clubs étant la meilleure accréditation étant eux-mêmes avec des autorisations annuelles actées et appuyées de la FFCV.

La convention établie entre le BTF et la FFCV est toujours bien respectée et permet la mutualisation optimisée du corps arbitral pour les grands-prix ; Les relations avec les clubs organisateurs sont toujours positives et les compétitions se déroulent toujours dans une bonne ambiance, elles ont permis l'organisation de petits et grands évènements, La mutualisation de 2 classes au moins par Grands Prix élargis également les rencontres avec d'autres pilotes. Le président souligne la nécessité de faire valoir une bonne ambiance de groupe au sein du BTF ;

Ainsi cette saison a vu se réaliser des grands prix à saint Jean de Monts , Saint Malo , Berck et pour la première fois un grand prix couru sur la plage de Bretteville (Manche) . L'Open de France très bien organisé à La Franqui dans des conditions de vent « musclées » a vu de nombreux pilotes étrangers (30) se confronter aux coureurs français .Le président félicite Jean Claude ROUVES pour ce bel évènement international .Enfin les rencontres festives des 5h de Berck et des 4h de Saint Brevin sont la preuve du dynamisme et de l'envie de partager de nos clubs locaux .

Le président confirme le projet de réaliser début Juillet 2023 pour la première fois en Europe les 24 Heures de Blokart , en inland sur le site de la BA 217 à Platais –Bretigny sur Orge (ESSONE) . Une séquence préparatoire le week-end des 2 et 3 juillet 2022 est organisé et les pilotes français en ont été informé par courriel . Un avis de rencontre à ce titre est publié en parallèle sur le site du BTF .

2 / Rapport financier du Trésorier de l'Association :(Bruno BERRY)

Le solde global de l'association pour 2022 est le suivant : 3 020€ réparti comme suit :

- ✓ compte Livret A : Solde de : 1648 €
- ✓ compte chèque BP: Solde de : 1362 €
- ✓ caisse espèces : Solde de : 10€

L'association a en stock , 30 casquettes (à la vente !) , 1 tente de plage , 1 groupe électrogène , 1 pèse personne , des drapeaux ...

Le trésorier rappelle que les cotisations des saisons précédentes impactées par le Covid ont vu leurs validités prolongées sur la saison 2021-2022 . Une gestion plus rigoureuse des dites cotisations sera remise en vigueur pour l'exercice 2022-2023 . Le trésorier rappelle aussi le rôle de ces cotisations .Outre le financement de l'hébergeur du site du BTF ,elles servent entre autre à pouvoir aider financièrement les clubs partenaires organisant l'Open de France, et les événements de grande envergure : ex championnat d'Europe.. Le BTF est l'association de classe Blokart seule reconnue par l'EBA et l'IBRA ; Être membre du BTF s'est pouvoir participer aux Grands prix et Open en France et aux événements étrangers de l'EBA /IBRA , . Pour la saison 2022/2023 cette cotisation au BTF est maintenue au tarif de 20 €

Approbation des comptes à l'unanimité.

3/ Bureau :Élection pour renouvellement du bureau.

Le trésorier confirme être démissionnaire de son poste pour la saison à venir

Après appel à candidature un seul candidat s'est déclaré : Pascal LEOTY

Vote : 18 voix +2pouvoirs : oui à l'unanimité.

Au poste de Vice Président , vacant depuis plusieurs saisons , un seul candidat déclaré : Bruno BERRY

Vote :17 voix pour , 1 abstention , 2 pouvoirs non votants .

4 / Assurance / relations avec la FFCV

A l'invitation du président du BTF, Jean Marc Cherriaux, Médecin fédéral, membre du Bureau de la FFCV et membre du BTF, nous présente les évolutions en cours sous l'égide de la fédération :

- Pour courir sur les revêtements en dur seront rendus obligatoires outre le port du casque à jugulaire et des gants, le port de vêtements couvrants l'intégralité du corps et des membres.
- La validité de la licence 2021-2022 est prolongée jusque fin Août 2022. La licence évolue fortement pour la saison 2022-2023 après un fort travail de la FFCV avec le partenaire assureur : Licence Pratiquant unique pour la saison (plus de distinguo entre Loisir et Compétition). Le tarif de base qui devrait s'inscrire sous les 60 € pour les adultes, prend en compte la Responsabilité Civile des pilotes ; Une option spécifique pour la couverture corporelle du pilote sera proposée.
- La Loi Sport récemment adoptée ne rend plus obligatoire le certificat médical ; un questionnaire de santé devra cependant être rempli par chaque pilote ; A la lecture de celui-ci un certificat médical d'aptitude à la pratique pourra être exigé exceptionnellement par la FFCV pour délivrer la licence.
- De plus il sera mis en place la possibilité pour chaque club affilié à la FFCV de délivrer une Licence FFCV « découverte » à la journée. Cette licence sera attribuée par les clubs qui le souhaitent pour un événement ponctuel qu'ils organisent. Son tarif devrait se situer vers 10€ / jour.

Jean Marc Cherriaux est nommé délégué du BTF auprès de la FFCV.

5 / Programme sportif annuel et événements majeur à venir : Calendrier 2022-2023

- **Programmation courante :**

Rappel : La programmation des grand-prix : une plus étroite collaboration FFCV vis à vis du calendrier serait appréciée. Elle permettrait ainsi de ne pas se faire télescoper certains GP avec des événements à l'étranger, notamment mais aussi à équilibrer les déplacements inter régions.

La FFCV n'ayant pas consulté en amont le BTF pour la programmation de la saison 2022-2023, contrairement aux saisons précédentes, cette programmation n'est pas entièrement satisfaisante.

Ainsi il est prévu à une semaine d'intervalle un grand prix à Saint Georges de Didonne (Charente Maritime) fin Novembre et un grand prix premier week-end de Décembre à Colleville (calvados).

Ces deux événements tels que programmés sont incompatibles ; il est demandé aux pilotes présents de se prononcer quant au grand prix qu'ils envisageraient de courir dans cette alternative :

Vote : pour Saint Georges : 14 voix, Pour Colleville :1, Abstention :4

Les pilotes courent le grand prix de Saint Georges mais pas celui de Colleville, sauf programmation éventuelle à une date satisfaisante.

Le CBCV fait part de son souhait d'organiser un grand prix courant Mars 2023 et l'Eole Club de Berck un grand prix courant Avril 2023.

- **Championnat du Monde 2022 :**

La programmation de cet événement est à priori maintenue pour le moment par la Nouvelle Zélande organisatrice de l'événement, malgré l'incertitude liée à la pandémie toujours en cours. Cependant à ce jour compte tenu des tarifs exigés et des incertitudes de réalisation de l'événement aucun pilote européen ne devrait participer à cette rencontre ...

6 / Questions diverses :

- Pneus

L'IBRA a récemment autorisé l'utilisation de pneus Tubeless Blokart sur jantes spécifiques PVC Blokart , dans les compétitions internationales .

La question est posée de l'application de cette autorisation , et de son extension à toutes les marques de pneus de diamètre et largeur conformes permettant cette utilisation Tubeless sur les jantes Blokart pour les compétitions exclusivement françaises .La question est soumise au vote :

Vote : pour : 13 voix , contre 1 , abstention :4 , non exprimé :2

La mesure est adoptée .

- Grands prix , championnats de France , catégories de poids , classement annuel des pilotes

Lors de l'AG de Saint Jean de Monts il avait été acté que le classement des pilotes pour 2021-2022 porterait sur 5 grands prix (inclus Open) , les pilotes étant répartis en 4 classes : Fly , Light , medium , heavy/super heavy

La question de la reconduction de ce principe pour la saison à venir fait l'objet d' un débat animé . Le premier grand prix de la saison prochaine n'étant pas programmé avant Novembre 2022 , et compte tenu des échanges passionnés et passionnants dont fait l'objet cette question un vote définitif sera proposés aux membres du BTF en septembre .

Le Président clôt l'assemblée générale en remerciant l'ensemble des adhérents présents ou représentés

#####

Saint Malo Le 25 Juin 2022

Hervé PERROT
Président du BTF

Alain LECOINTE
Secrétaire du BTF

Association BLOKART TEAM France
Association de classe des propriétaires de Blokart
Régie par la loi du 1er Juillet 1901
Déclarée à la Préfecture du Morbihan sous le numéro 0563340873